

Conseil des commissaires

CC 26 AOÛT 2003

SESSION
DU
26 août 2003

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 26 août 2003, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Ouverture de la session
et constatation des
présences

Les commissaires :

M^{mes} Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
Lise Blackburn
Sonia Desgagné
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Denise Hudon
Chrystiane Jean
Diane Perron
Diane Tremblay
Élaine Tremblay
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Gilles Cardinal
Michel Girard
Charles Lavoie
Rémy Simard

**Commissaires représen-
tants des parents :**

M^{me} France Gagné
M. Jean-Marc Girard

**Sont également
présents-tes :**

MM. Eudore Chouinard, directeur général adjoint
Michel Cloutier, secrétaire général
Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

Absence motivée :

M^{me} Diane Durand

CC-2003-217 a)

Mot de bienvenue de la
Présidente

Madame la Présidente tient à souhaiter un bon retour à la tâche aux membres du Conseil, après ces quelques semaines passées à se reposer et à refaire ses forces. Elle souligne que c'est la sixième année d'existence de la Commission scolaire qui débute et que cette année sera l'occasion d'une élection scolaire qui aura lieu le 16 novembre prochain. Une année qui s'annonce bien remplie compte tenu des nombreux projets et dossiers qui déjà se présentent, dans un contexte pas facile compte tenu des coupures budgétaires importantes imposées par le ministère de l'Éducation et par la diminution des clientèles.

CC-2003-218

Ordre du jour

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2003-219

Procès-verbal du
25 juin 2003

**Il est proposé par M^{me} Jacqueline Asselin
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du
Conseil des commissaires, tenue le 25 juin 2003, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2003-220
 Courrier reçu du
 17 juin au 12 août
 2003

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, du 17 juin au 12 août 2003.

CC-2003-221
 Entente / Société de
 transport du Sague-
 nay 2003-2004

**Il est proposé par M. Michel Girard
 et résolu:**

D'accepter la recommandation de la direction des services éducatifs et de procéder à la signature de l'entente à intervenir entre la Commission et La Société de Transport du Saguenay Inc. (S.T.S.);

D'autoriser la présidente, Madame Liz Gagné, et le directeur général, Monsieur Claude Dauphinais, à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, cette entente.

ADOPTÉE

CC-2003-222
 Contrats / transport
 scolaire 2003-2004

ATTENDU les règles budgétaires du ministère de l'Éducation pour l'année 2003-2004 ;

ATTENDU la recommandation du comité de négociations ;

**Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay
 et résolu :**

D'accepter les coûts (excluant toutes taxes) des contrats de transport résultant de la négociation avec les transporteurs scolaires pour l'année scolaire 2003-2004 soit, le coût final 2002-2003 plus ou moins les ajustements de kilométrage plus, une indexation de 3%.

TRANSPORTEUR	COÛT 2003-2004	NOMBRE DE VÉHICULES
Autobus Laterrière Inc.	883 279 \$	16 autobus
Autobus Laterrière Inc. (division 2)	1 272 444 \$	21 autobus 3 minibus
Autobus Laterrière Inc. (division 3)	818 176 \$	11 autobus 3 minibus 1 adapté
Autocar Saguenay Inc.	98 705 \$	2 autobus
Autobus de la Baie Inc.	598 473 \$	11 autobus
Intercar La Baie Inc.	330 621 \$	6 autobus
Autobus Tremblay & Tremblay Inc.	444 779 \$	8 autobus
Paul Tremblay Transport Ltée	344 079 \$	6 autobus
T.S.S. Inc.	166 935 \$	3 adaptés
Transport Gilles Grenon Ltée	42 074 \$	1 minibus
Autobus Frédéric Gilbert	107 940 \$	2 autobus
Autobus de l'Anse-St-Jean Ltée	194 758 \$	4 autobus
Autobus Petit Saguenay Inc.	164 897 \$	3 autobus
Autobus 500 Inc.	341 266 \$	6 autobus
Écoliers du Nord Inc.	115 295 \$	2 autobus
TOTAL :	5 923 721 \$	109

D'autoriser le directeur général et la présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à signer lesdits contrats.

ADOPTÉE

CC-2003-223
 Contrats / Berlines
 adaptées 2003-2004

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
 et résolu :**

Que soit acceptée la recommandation de la direction des services éducatifs à l'effet de rémunérer, pour l'année scolaire 2003-2004, les transporteurs écoliers de type "berline adapté" au tarif suivant: **27,58\$ par jour plus 91 cents du kilomètre effectué quotidiennement, soit une augmentation de 3%** et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats des transporteurs suivants:

CC-2003-223
(suite...)

No de contrat	Transporteur	Kilométrage quotidien (sujet à changement) (150 km minimum)
513	Violette Émond	150,0
514	Violette Émond	172,0
517	Violette Émond	169,0

ADOPTÉE

CC-2003-224
Contrats / Berlines
2003-2004

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu ;**

Que soit acceptée la recommandation de la direction des services éducatifs à l'effet de rémunérer, pour l'année scolaire 2003-2004, les transporteurs écoliers de type "berline" au tarif suivant: **15,19\$ par jour plus 95 cents du kilomètre effectué quotidiennement, soit une augmentation de 3%** et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats avec les transporteurs suivants:

No de contrat	Transporteur	Kilométrage quotidien (sujet à changement)
510	André Tremblay	205,0
512	Jocelyn Thibeault	178,0
522	Aut. Tremblay & Tremblay	66,0
523	Taxi Mini-Max	77,0
524	Germain Lepage	201,0
540	Autobus Petit Saguenay Inc.	30,0 (minimum)

ADOPTÉE

CC-2003-225
Transfert de compagnie / Transports
Gilles Grenon vs
Intercar inc.

ATTENDU QUE Intercar Inc. désire se porter acquéreur de toutes les actions et droits de la compagnie Transport Gilles Grenon Ltée ;

ATTENDU QUE, selon la clause 44 du contrat de transport, «le transporteur ne peut ni céder, ni transférer, ni aliéner de quelque façon que ce soit, en tout ou en partie, directement ou indirectement, le présent contrat sans l'accord écrit préalable de la Commission scolaire. Si le transporteur est incorporé, tout changement dans le contrôle majoritaire du capital-action doit être préalablement autorisé par écrit par la commission, étant entendu que la Commission ne peut retenir son autorisation sans motif raisonnable. »

ATTENDU la recommandation de la direction des services éducatifs ;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu:**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte le transfert d'actions et de droits de la compagnie Transport Gilles Grenon Ltée en faveur de la compagnie Intercar Inc.

ADOPTÉE

CC-2003-226
Entente 2003-2004 /
Transport adapté du
Fjord inc.

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu:**

D'accepter la recommandation de la direction des services éducatifs et de procéder à la signature de l'entente de services relative au transport à intervenir entre la Commission et Le Transport Adapté du Fjord Inc. ;

D'autoriser la présidente, Madame Liz Gagné, et le directeur général, Monsieur Claude Dauphinais, à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, cette entente.

ADOPTÉE

CC-2003-227

Calendrier scolaire
2003-2004 / Services
éducatifs / adultes / amende-
ments

ATTENDU la résolution CC-2003-104 du Conseil des commissaires.

ATTENDU que l'article 23 *du Régime pédagogique de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle* spécifie que le lundi précédent le 25 mai est un jour de congé pour l'adulte.

ATTENDU qu'en 2004, ce lundi correspond au 24 mai et non au 17 mai, tel qu'indiqué sur les calendriers scolaires de la formation générale «adultes» et de la formation professionnelle correspondant à la résolution CC-2003-104.

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement du Saguenay.

Il est proposé par M^{me} Denyse Hudon et résolu :

Que le Conseil des commissaires adopte les calendriers scolaires *modifiés* pour l'année 2003-2004 de la formation générale «adultes» et de la formation professionnelle, tels que déposés et préparés par la direction générale adjointe des adultes.

ADOPTÉE

CC-2003-228

Calendrier des rencontres du Conseil des commissaires 2003-2004

Il est proposé par M^{me} Diane Perron et résolu :

D'accepter le calendrier suivant des sessions ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2003-2004 :

26 août 2003	13 janvier 2004	13 avril 2004
9 septembre 2003	27 janvier 2004	27 avril 2004
23 septembre 2003	10 février 2004	11 mai 2004
14 octobre 2003	24 février 2004	25 mai 2004
25 novembre 2003	9 mars 2004	8 juin 2004
9 décembre 2003	23 mars 2004	22 juin 2004

ADOPTÉE

CC-2003-229

Plan de communication / Services éducatifs / adultes

ATTENDU que la clientèle adulte fréquentant les centres de formation professionnelle et de formation générale peut faire son choix parmi une variété de programmes dispensés tant à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay que dans d'autres commissions scolaires;

ATTENDU que pour rejoindre sa clientèle adulte, la Commission investit chaque année des sommes importantes en publicité dans divers médias;

ATTENDU que dans un contexte de concurrence et d'une baisse de clientèle, les Services éducatifs adultes de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay désirent revoir son positionnement et sa stratégie publicitaire afin :

- D'augmenter son nombre d'inscriptions.
- De rehausser l'image de la formation professionnelle.
- De susciter l'intérêt des adultes pour la formation générale.
- De susciter l'intérêt pour des nouveaux types de clientèle.

ATTENDU que la crédibilité des programmes de formation offerts par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay constitue le facteur clé de toute campagne publicitaire;

CC-2003-229

Plan de communication / Services éducatifs / adultes

ATTENDU la nécessité de revoir notre stratégie publicitaire actuelle afin d'uniformiser notre discours publicitaire et d'accroître l'efficacité de nos communications, et ce, à moindre coût;

ATTENDU le désir des Services éducatifs adultes de retenir les services d'une firme conseil afin de les guider dans l'élaboration d'un plan de communication;

ATTENDU que les coûts reliés à l'élaboration de ce plan de communication ont été prévus dans le budget de publicité et de relations publiques du SEA;

ATTENDU la recommandation favorable au choix d'une firme conseil retenue par les comités des Services éducatifs adultes et du Service des ressources matérielles lors de leur rencontre conjointe du 20 août 2003.

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :

D'autoriser le directeur général adjoint des Services éducatifs adultes, Monsieur Yvon Pelletier, à conclure une entente avec la firme OLYMPE pour l'élaboration d'un plan de communication devant être produit à l'automne 2003 en vue d'une application progressive à compter du mois de janvier 2004.

ADOPTÉE

CC-2003-230

Mise à pied / technicienne en éducation spécialisée

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien (EHDA) adopté par le Conseil des commissaires du 10 juin 2003;

ATTENDU les mouvements de sécurité d'emploi effectués lors de la séance d'affectation tenue le 25 juin 2003 entraînant une perte de postes;

ATTENDU les règles de la convention collective afférente à ces mouvements de personnel et aux mises à pied;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :

De procéder à la **mise à pied** de :

Madame Martine Perron technicienne en éducation spécialisée, (régulière à temps partiel) ;

Et de procéder à la **fin d'emploi** des personnes suivantes:

Madame Maude Poirier, technicienne en éducation spécialisée (employée à l'essai)

Madame Lucie Grenon, préposée aux personnes handicapées (employée à l'essai)

ADOPTÉE

CC-2003-231

Services de garde /
Engagement / res-
ponsable

ATTENDU la recommandation des membres du comité de sélection, tenu le 4 juillet 2003 AM, suite à l'affichage d'un poste de responsable en service de garde de 23,00 h à l'école St-Louis;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

De procéder à l'engagement de Madame Carolyne Desmeules à titre de responsable en service de garde à l'école St-Louis

ADOPTÉE

CC-2003-232

Services de garde /
engagement / édu-
catrices

ATTENDU le mouvement de personnel consécutif, conformément à la clause 7-03.08 de la convention collective du personnel de soutien en service de garde;

ATTENDU que le comité des ressources humaines recommande l'engagement de ces personnes à titre d'employées régulières et employés réguliers comme éducatrice en service de garde à compter du 1er juillet 2003; sous réserve de la période d'essai;

**Il est proposé par M^{me} Éline Tremblay
et résolu :**

De procéder à l'engagement de:

Drolet Sandra	La Source	18,00 h
Desbiens Chantal	Marguerite d'Youville	17,50 h
Houle Manon	St-David	18,00 h
Dubé Mireille	Ste-Bernadette	16,00 h
Duperré Hélène	St-Isidore	16,00 h
Tremblay Johanne	Vanier	21,25 h

ADOPTÉE

CC-2003-233

Modifications / plan
d'effectifs / person-
nel de soutien
EHDA

ATTENDU le plan d'effectifs concernant le personnel de soutien EHDA adopté au CC du 10 juin 2003;

ATTENDU l'augmentation de la clientèle au Centre Ressources (D.-Racine) et des nouveaux besoins à l'école secondaire Charles-Gravel;

ATTENDU la recommandation des services éducatifs et des directions d'école à l'effet de donner suite à ces besoins;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité du service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ajouter 3 postes comme technicien ou technicienne en éducation spécialisée, soit :

25,00 h	École secondaire Charles-Gravel
25,00 h	Centre Ressources (D.-Racine)
12,50 h	Centre Ressources (D.-Racine)

ADOPTÉE

CC-2003-234

Choix du fournisseur
en informatique

ATTENDU la résolution du Conseil des commissaires du 11 février 2003 mandatant la direction du service de l'informatique afin de préparer un dossier visant à recommander le choix d'un fournisseur unique (manufacturier) pour l'achat des micro-ordinateurs;

ATTENDU qu'un appel d'offres a été lancé le 7 mai 2003 sur le système MERX;

ATTENDU que quinze (15) fournisseurs ont demandé le devis technique et que deux (2) fournisseurs ont déposé des soumissions conformes;

ATTENDU qu'un comité spécial de cinq (5) personnes a été mis sur pied afin d'analyser les soumissions à partir de critères dont quatre (4) étaient obligatoires et d'autres concernaient la technologie, les services et les centres locaux;

ATTENDU qu'un rapport unanime a été produit par le comité et que ce rapport a été analysé par le comité de service des ressources matérielles et le comité de service des ressources financières et informatiques;

ATTENDU les recommandations positives du comité de service des ressources matérielles (23 juin 2003) et du comité de service des ressources financières et informatiques (25 juin 2003);

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

DE RETENIR la firme Hewlett Packard (HP) comme partenaire dans l'acquisition de micro-ordinateurs de table neufs pour les années 2003-2004 et 2004-2005 selon l'offre de service déposée dans le cadre de l'appel d'offres du 7 mai 2003.

ADOPTÉE

CC-2003-235

Projets de construction / formation professionnelle / présentation au MEQ

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles et du Comité des Services éducatifs/adultes, lors de la réunion conjointe, tenue le 20 août 2003;

ATTENDU la révision des priorités d'investissement en formation professionnelle;

ATTENDU la réalisation de la phase 1 au Centre de formation professionnelle en équipement motorisé;

ATTENDU la réalisation de la phase 2 au Centre de formation professionnelle L'Oasis;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

De retenir en première priorité, le projet de réfection et d'agrandissement du Centre de formation professionnelle en équipement motorisé;

De retenir en deuxième priorité, le projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle L'Oasis; et,

D'autoriser le Directeur général à présenter au ministère de l'Éducation les deux (2) projets aux fins d'en obtenir les subventions requises à leur réalisation et à signer pour et au nom de la Commission scolaire les documents relatifs à la présentation de ces deux (2) projets.

ADOPTÉE

CC-2003-236

Achat / papier à photocopie

**Il est proposé par M^{me} Chrystiane Jean
et résolu :**

QUE soit retenu pour l'achat du "papier à photocopie" requis par les écoles, centres et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour l'année scolaire 2003-2004, le plus bas soumissionnaire conforme, soit, JBR La maison du papier, pour un montant de 136 285,05 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

CC-2003-237

Offre d'achat / école
La Source, Chicoutimi

ATTENDU l'offre reçue de 35 000\$ de M. André Doré pour l'acquisition de l'école La Source;

ATTENDU l'évaluation de l'école La Source qui est de 120 100\$ pour le terrain et de 1 711 600\$ pour la bâtisse et ce, pour une évaluation totale de 1 831 700\$;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité des Ressources matérielles, lors de la réunion tenue le 20 août 2003;

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu :**

De ne pas retenir l'offre reçue de 35 000\$ pour l'acquisition de l'école La Source de la part de M. André Doré.

ADOPTÉE

CC-2003-238

Évaluation du rendement de M. Yvon Pelletier, d.g.a.

ATTENDU l'article 48.1 du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires;

ATTENDU le rapport d'évaluation du rendement du directeur général adjoint, monsieur Yvon Pelletier, pour l'année scolaire 2002-2003 préparé par le directeur général.

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :-**

QUE la Commission scolaire entérine le versement du boni forfaitaire, pour l'année 2002-2003, tel que déterminé dans le rapport d'évaluation conservé dans le dossier personnel de monsieur Yvon Pelletier.

ADOPTÉE

CC-2003-239

Évaluation du rendement de M. Eudore Chouinard, d.g.a.

ATTENDU l'article 48.1 du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires;

ATTENDU le rapport d'évaluation du rendement du directeur général adjoint, monsieur Eudore Chouinard, pour l'année scolaire 2002-2003 préparé par le directeur général.

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :-**

QUE la Commission scolaire entérine le versement du boni forfaitaire, pour l'année 2002-2003, tel que déterminé dans le rapport d'évaluation conservé dans le dossier personnel de monsieur Eudore Chouinard.

ADOPTÉE

CC-2003-240

Évaluation du rendement du directeur général / formation d'un comité

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard
et résolu :**

Que le comité chargé de donner suite aux modalités relatives à l'évaluation du rendement du directeur général pour l'année 2002-2003, soit composé de la présidente, de la vice-présidente ainsi que du ou de la présidente de chacun des comités de service, en poste durant l'année 2002-2003.

ADOPTÉE

CC-2003-241

Compte-rendus des comités de services et du Comité de parents

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance de rapports de réunion de Comités de service. Des informations supplémentaires sont fournies en réponse à certaines questions posées par des membres du Conseil.

CC-2003-242

Élections scolaires / calendrier électoral

Le secrétaire général remet et commente brièvement le calendrier relatif à la période électorale, en distinguant la démarche relative à la demande d'autorisation d'un candidat, accordée suivant les articles 206.6 et 206.7 de la Loi sur les élections scolaires, de la démarche relative à la mise en candidature. Il souligne que la période comme telle de mise en candidature s'étend du mardi 14 octobre au dimanche 19 octobre à 17 heures.

CC-2003-243

La rentrée scolaire

Le directeur du Service des ressources humaines fait savoir qu'en ce qui concerne la présence des employés lors de la rentrée des enseignants de lundi dernier, près de 99% des employés étaient en poste. Les employés à contrats temps partiel de même que ceux et celles des services de garde et de l'adaptation scolaire sont engagés. Restent à combler, un poste de psychologue à la polyvalente de La Baie et un demi-poste de conseiller d'orientation.

Pour sa part, le directeur général adjoint des services éducatifs jeunes informe que les prévisions de clientèles établies au printemps dernier s'avèrent assez justes, nonobstant une diminution de près de soixante élèves de la maternelle. Plus d'informations à ce sujet seront transmises lors d'un prochain Conseil.

Quant à l'activité d'accueil et de formation tenue lundi dernier à l'hôtel Montagnais, un déjeuner-conférence organisé au profit de 735 employés décoles primaires et secondaires, elle s'est avérée un grand succès. L'évaluation faite par les participants montre un haut niveau de satisfaction et les commentaires reçus montrent le désir de répéter l'expérience. Monsieur Chouinard rappelle que la conférence dispensée par M. Gilles Vachon, portait sur «La gestion de soi dans un monde de changement».

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général